

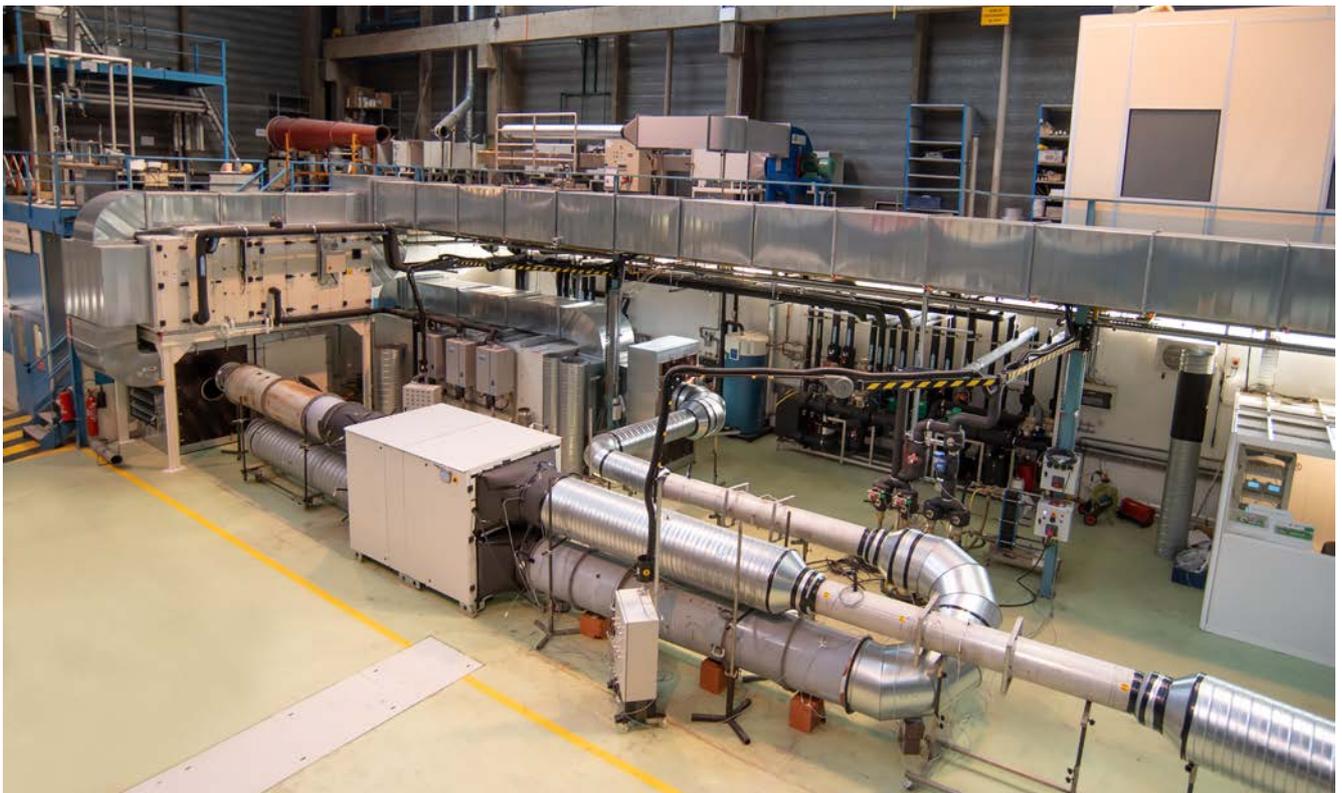
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CETIAT inaugure une nouvelle plateforme d'essais de Centrales de Traitement d'Air

Dans un objectif de développement de ses activités au profit de la profession, le CETIAT (Centre Technique des Industries Aérauliques et Thermiques) investit dans une nouvelle plateforme d'essais de Centrales de Traitement d'Air (CTA) située dans ses locaux à Lyon (Villeurbanne).

Il s'agira de tester entre autres les centrales de traitement d'air avec ou sans récupération de chaleur, de nombreux types de systèmes de récupération de chaleur, les échangeurs de chaleur air/eau, etc. pour répondre à la croissance des marchés des CTA, notamment sur la zone Europe – Moyen-Orient – Afrique (EMEA).

Cette nouvelle plateforme, la seule en France à être détenue par un organisme indépendant, démontre la volonté du centre technique d'investir dans de nouveaux outils technologiques au service de la profession.



Une nouvelle plateforme d'essais au service de la profession

S'il existe déjà quelques plateformes d'essais de CTA (ou laboratoires) à l'échelle internationale, sur le territoire français en revanche elle est la seule détenue par un organisme indépendant.

L'installation de cette nouvelle plateforme à Lyon va permettre d'accompagner la croissance du marché des centrales de traitement d'air et ce notamment sur la zone Europe – Moyen-Orient – Afrique (EMEA).

S'ajoutent aux enjeux du marché, des enjeux technologiques. En effet, la CTA va participer à l'amélioration des performances énergétiques mais aussi des enjeux de Qualité de l'Air Intérieur (QAI) pour maintenir un air propre et sain dans les locaux.

Une équipe dédiée à la plateforme d'essais sera composée de deux techniciens supérieurs et d'ingénieurs chargés d'affaire ou d'étude.

Le CETIAT pourra ainsi proposer de multiples prestations d'essais pour le développement et l'optimisation des performances des CTA mais aussi de leurs composants (échangeurs air/air, batterie chaude ou froide air/eau, ventilateur, filtres). Des essais seront également proposés en vue d'établir la conformité vis-à-vis de la réglementation européenne et des certifications existantes délivrées par Eurovent Certita Certification et AHRI.

Les essais opérés sur cette nouvelle plateforme sont de plusieurs natures, à savoir :

- **aérauliques**, pour définir une courbe débit/pression disponible des circuits de la CTA ;
- **thermiques**, pour qualifier la récupération d'énergie sur une CTA double-flux mais aussi les pertes thermiques par les parois de la CTA ;
- **mécaniques**, pour vérifier la tenue en pression ou dépression d'une enveloppe de CTA ;
- **acoustiques**, pour déterminer le rayonnement acoustique de l'enveloppe et le bruit au débouché de la ventilation (au soufflage dans le bâtiment).



Cette plateforme d'essais de centrales de traitement d'air engage le centre technique à mieux répondre à ses ressortissants et plus largement aux industriels du secteur de la ventilation, en mettant à leur disposition des moyens nouveaux et dédiés aux Centrales de Traitement d'Air et leurs composants.

Des projets sont d'ores et déjà engagés sur cette fin d'année et plusieurs demandes d'essais ont été initiées auprès du CETIAT pour 2020.



650 k€, c'est le montant investi par le CETIAT pour l'installation de cette nouvelle plateforme d'essais de Centrales de Traitement d'Air

L'installation de cette nouvelle plateforme d'essais a pu être initiée grâce aux résultats positifs du CETIAT en 2018. En effet, avec une augmentation de 1 M€ de son chiffre d'affaires (soit 13,6 M€ en 2018 contre 12,6 M€ l'année précédente), 2018 a été une année de consolidation. Avec 960 k€ investis en 2018, soit près de 8% de son chiffre d'affaires, le CETIAT a démontré une fois encore sa capacité de développement, qui se traduit notamment par la mise en place de deux nouveaux outils, que sont le laboratoire pour la métrologie électrique qui sera entièrement opérationnel fin 2019, et la nouvelle plateforme. « *Même si ces investissements sont plus faibles qu'en 2017, ils montrent néanmoins l'anticipation d'une progression d'activités* » énonce Laurent Mouchet, Président. « *En 2018, nos investissements se sont maintenus à un niveau élevé - près d'1 M€ - avec une forte proportion d'investissements de capacité. C'est le cas notamment pour la plateforme d'essais des centrales de traitement d'air qui est aujourd'hui opérationnelle. Avec ce nouvel outil, nous faisons le pari de l'avenir.* » ajoute Bernard Brandon, Directeur général.

Une centrale de traitement d'air... quesako ?

Une Centrale de Traitement d'Air (dite CTA) permet de créer un climat dans l'espace intérieur d'un bâtiment industriel ou tertiaire, en assurant plusieurs fonctions : chauffage et/ou rafraîchissement, renouvellement d'air, filtration et régulation d'humidité.

Elle est soit de type monobloc (constitué d'un seul bloc), soit constituée de modules adjoints les uns aux autres, en fonction de la configuration (modules filtres, modules batteries chaudes et froides, modules ventilations, et bien plus encore).

On distingue essentiellement deux types de CTA : la centrale de traitement d'air simple flux, qui est soit tout air repris soit tout air neuf ou soit en assemblage des deux flux, et la centrale de traitement d'air double flux qui favorise tous les assemblages possibles entre l'air neuf, l'air traité, la reprise d'air, l'air rejeté en fonction de la configuration.

À propos du CETIAT

Créé en 1960, le CETIAT a pour objectif de participer à l'innovation des secteurs industriels, en anticipant les évolutions et les besoins de ces derniers. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue aujourd'hui un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé, au cours des années, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérauliques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations. Le CETIAT est par ailleurs certifié selon la norme ISO 9001: 2015 pour l'ensemble de ses prestations.



Contacts presse

Laurence NICOLAS - laurence@plus2sens.com – 06 64 50 59 50

Mégane KLEVEZOU - megane@plus2sens.com – 06 32 61 78 96